



07 novembre 2016

## A quoi joue le gouvernement ?

Le 28 octobre 2016, est paru un arrêté autorisant le changement de contrôle de la société Aéroports de la Côte d'Azur, signé par Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

L'article 1 stipule :

**« La cession de la participation de 60 % détenue par l'Etat au capital de la société Aéroports de la Côte d'Azur à une société de droit italien constituée par les sociétés Atlantia SpA, Aeroporti di Roma SpA et Electricité de France est autorisée. »**

En clair, EDF va investir plus de 300 Millions d'euros pour permettre la privatisation de l'aéroport de Nice.

Il est assez sidérant, qu'au moment où les besoins en financement sont importants pour EDF afin de prolonger son parc nucléaire et envisager l'avenir, qu'une partie de ses moyens soient utilisés pour privatiser l'aéroport de Nice.

L'engagement dans le projet Hinkley Point a déjà conduit l'entreprise à envisager de céder des actifs soi-disant non stratégiques. Le cas du Réseau de Transport d'Electricité, cerveau du système électrique est emblématique.

Alors que le gouvernement demande à l'entreprise de racheter la partie réacteurs d'Areva, ce qui nécessitera une recapitalisation, que dire de cette opération ?

Les parts dans un aéroport sont-elles plus stratégiques pour l'entreprise de service public, que la recherche qui va subir des coupes drastiques ?

La politique industrielle du gouvernement est inqualifiable tant les mots nous manquent.

Si cela n'était pas si grave nous pourrions convoquer Beaumarchais « Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. »

Plus que jamais, la proposition de créer un grand pôle public de l'énergie montre sa pertinence.

### CONTACTS PRESSE

Marie-Claire CAILLETAUD 06 17 48 44 79  
Laurent LANGLARD 06 70 30 82 96

fnme@fnme-cgt.fr

FNME CGT

263 rue de Paris - 93000 Montreuil  
Tél : 01 55 82 78 00

► fnme-cgt.fr

